Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Tribune publique (5 mars 1882)
5 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°4 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Tribune publique (5 mars 1882)

Le Droit social

5 mars 1882

Table des matières

Appel de la Jeune Libre-Pensée sociale de Lyon **3**

Groupe Louise Michel **6**

Les facteurs des postes de Lyon **8**

Compagnons de Bessèges. **10**

Compagnons de Bessèges.

Il est de notre devoir, à nous exploités, de vous remercier du courage et de l'énergie que vous mettez à arracher à vos exploiteurs, le morceau de pain nécessaire à l'existence de vos familles.

Les scélérats qui se procurent toutes les jouissances à votre détriment, vous regardent le sourire aux lèvres souffrir la faim, le froid. Que leur importe en effet, pendant que le producteur souffre, ils sont dans l'orgie dans le vice.

Qu'ils en profitent pendant qu'il est temps, car bientôt la révolution vengeresse ira les atteindre, et ce jour là, tous les exploités rangés sous le drapeau unicolore, les mettront dans l'alternative de produire ou de disparaître.

Un Anarchiste, R. C.

Appel de la Jeune Libre-Pensée sociale de Lyon

Citoyen Rédacteur du *Droit Social,* veuillez insérer la communication suivante :

Plus que jamais le besoin de nous instruire dans la connaissance de nos droits devient urgent, car, plus que jamais, la justice est méconnue, les principes de la République foulés aux pieds par un gouvernement qui, joignant l'impudence au jésuitisme, ne craint pas d'insulter la nation en prenant le titre de républicain.

Hier, ce sont deux jeunes citoyens, des prolétaires, ceux-là, qui sont transférés de la Santé à la Roquette ; ils sont condamnés à trois mois de prison, ils ont commis le crime d'aller rendre hommage aux cendres du plus vertueux et du plus austère des citoyens : le grand BLANQUI.

Aujourd'hui, les banqueroutiers de l'Union générale, les gredins cléricaux-monarchistes, qui s'étaient donné pour mission de faire passer dans les mains de leur bande noire toutes les finances de la nation, sont mis en liberté sous caution : c'est qu'ils sont des bourgeois, eux.

Étrange contraste, ce qui, dans les Républiques de l'Antiquité, était considéré comme un devoir et même inscrit au livre des lois, le respect et la vénération des grands patriotes est maintenant réprouvé par une classe d'hommes qui prétendent continuer la glorieuse épopée de 1793 ; en revanche,

les filous et les voleurs capitalistes dont la place devrait être au bagne restent impunis et sont libres de recommencer leur honteux trafic agioteur et cela toujours sous l'égide de la justice.

Eh bien, citoyens, ce seul fait public, indéniable, ne nous démontre-t-il pas assez ce que nos gouvernants ont fait de la République de l'État par excellence et qui, dit-on, repose sur la volonté du Peuple ? ils l'ont jetée en pâture aux grands de la finance et de la calotte, ils ont renié les lois immortelles de la Révolution française et bafouent l'Égalité en expulsant des citoyens venus chez nous chercher un refuge contre la tyrannie des rois. Qu'ils soient honnis !

Quant à nous, jeunes libres-penseurs socialistes, ces ignominies nous ont rempli le cœur de dégoût et de haine, mais aussi d'énergie et de virilité pour la lutte contre l'ignorance et les privilèges, et nous invitons tous les jeunes gens que l'égoïsme et la corruption bourgeoise n'ont pas encore pervertis et en qui il reste quelques sentiments de générosité et d'équité, à venir essayer les moyens de l'émancipation du peuple ; rappelons cette jeunesse enthousiaste qui, par son ardent patriotisme, fit les grands jours de 92. La nation française n'a pas dégénéré et nous voulons montrer que nous sommes ses véritables enfants. Vous vous rappellerez, vous tous, jeunes prolétaires, victimes de l'exploitation capitaliste et cléricale que ce n'est que de notre éducation sociale que dépend la fondation définitive de la République de l'*Égalité*, de la *Justice* et de la *Vérité*, et nous sommes convaincus que vous viendrez nombreux à notre appel.

Les jeunes citoyens qui voudraient faire partie de la Société sont priés de se faire inscrire chez le citoyen Teyre, rue Pierre-Corneille, 168, tous les lundis, jeudis, samedis, de 8 à 10 heures du soir.

férences choquantes qui existent dans la position respective [1].

Nous démontre [2]ssi la nécessité, pour la bonne dire [3]on du service, que les facteurs puissent désigner un certain nombre de leurs collègues chargés de les représenter et de prendre part à toutes les décisions de l'administration, et que tous services au sujet du service, ne pussent être pris et avoir lieu que du consentement des élus.

Nous nous plaignons vivement de l'exiguité du lieu de notre travail et, par conséquent, de son insalubrité, qui pourtant ne sont pas ses seuls vices, car il s'y joint celui de ne pouvoir exécuter le travail avec la promptitude nécessaire.

Enfin, sentant et comprenant toute l'importance du travail qui nous incombe, nous revendiquons nos droits de travailleurs libres et responsables, car nous ne voulons plus être traités en parias, et l'enquête, nous n'en doutons pas, en démontrera la nécessité.

En attendant la prise en considération d'urgence, nous continuerons notre travail, en espérant que nos représentants feront tous leurs efforts pour nous faire faire droit et justice.

(173 ont signé solidairement.)

Certifié par la commission :

JOURDAN, TERRILLON, PHILIBERT, ODDOU, IMBERTIE, MAILLARD, PERREZ, BUISSON, BOURRET, MARÉCHAL.

Président, PICORNOT ;

Vice-Président, DUBOIS ;

Secrétaires, SOLOGNY, COLSON.

Trésorier, DARU.

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
3. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

Les facteurs des postes de Lyon

Monsieur,

Les soussignés, facteurs des postes de Lyon, ont l'honneur de vous soumettre la résolution suivante, prise en assemblée générale.

Considérant qu'ils sont chargés d'un service trop pénible et trop compliqué, soit par les responsabilités qui leur incombent, soit par l'activité et l'assiduité qui leur sont demandées ; qu'eux seuls peuvent et doivent en répondre et, par cela même, ils doivent, lorsque le travail est modifié, être consultés ; que toutes dispositions à leur égard ne devraient être prises que du consentement des parties ; que, en un mot, le travail devrait être réglé et non laissé à l'arbitraire ; qu'il ne devrait pas dépasser un maximum de temps, et que tout travailleur devrait avoir un jour de repos après un nombre déterminé de jours de travail ; que ce travail devrait être rémunéré ce qu'il vaut et ne point obliger d'honorables citoyens à aller mendier un supplément de solde. Par ces motifs, nous faisons la demande d'une enquête législative, car toute autre ne serait pour nous qu'une déception et un leurre. Aussi, protestons-nous d'avance contre toute décision qui n'aurait pas pour base cette enquête.

Nous établirons dans l'enquête les tromperies administratives à notre égard, nous démontrerons les dif-

En attendant que la jeunesse réponde à notre appel, nous vous disons :

Salut et solidarité.

Pour la commission :

Le Secrétaire, Jules Dizy.

Le Secrétaire-adjoint, Auguste Mozard.

Groupe Louise Michel

Depuis un certain temps, les membres du groupe Louise Michel sont en butte aux critiques et aux calomnies les plus infâmes, de la part de personnalités jalouses de la bonne entente et de l'union qui, depuis plus de deux années, règnent parmi eux, cela nécessairement dans un but de division et afin de réduire à néant les aspirations saines et solides qui émanent de tout groupe ou société ayant pour bases : la moralité, la justice et l'égalité.

Forts de leur conscience, dans leur réunion de dimanche dernier, les membres du groupe ont flétri à l'unanimité et repoussé avec mépris ces menées provenant sans doute de gens à la solde de ceux qui ont à tâche de détruire les institutions qui amèneront la Révolution ; le groupe a décidé, en outre, ne plus vouloir s'en inquiéter et en donne simplement acte à ceux qui ont toujours été nos amis, cela afin de leur apprendre que contrairement à certains bruits qu'ont fait courrir nos ennemis, le groupe n'a jamais cessé d'exister et qu'il n'a nullement modifié la ligne de conduite qu'il suit depuis deux années.

Notre programme est et a toujours été :

1. Révolution complète dans l'état actuel de la société ;
2. Égalité pour tous les travailleurs des deux sexes ; relèvement moral et matériel de la femme, son affranchissement complet dans la société future.

Pour cela, nous emploierons tous les moyens en notre pouvoir afin d'arriver au plus vite, avec l'aide des prolétaires, à l'avènement de la révolution sociale.

Nous rappelons que le siège social est toujours rue des Fantasques, 12, au 4me, et que l'on peut y trouver les brochures de Louise Michel dont le produit de la vente est affecté aux travailleurs en grève.

Pour le groupe Louise Michel,
LE BUREAU.